

## **La voix des anciens placés en protection de l'enfance. Engagement des jeunes dans les organisations d'entraide et dans l'espace public**

Lacroix Isabelle, Martin Goyette et Rosita Vargas Diaz

Cette communication éclaire la mobilisation des jeunes anciens placés en protection de l'enfance dans la défense de leurs droits au sein d'organisations d'entraide mais également dans l'espace public. Elle s'inscrit dans la lignée de travaux portant sur les contraintes et conditions d'émergence de l'engagement des jeunes en situation de marginalité ou en difficulté (Becquet, Goyette, 2014 ; Greissler et al., 2020).

La participation des usagers pris en charge par la Loi de protection de la jeunesse (LPJ) au Québec et celle relative à la protection de l'enfance en France est devenue une norme d'action publique sous l'influence des traités internationaux comme la Convention internationale des droits de l'enfant et du droit interne français et québécois. Jusque-là, ils étaient les grands « absents » de cette politique publique. L'évolution juridique des trente dernières années marque une volonté de positionner les parents et les jeunes dans une démarche plus active et participative, en passant par une mise en œuvre de leurs droits, et ce même si les rapports publics en France comme au Québec notent un décalage entre les dispositions législatives et la pratique des professionnels (ANESM, 2014 ; Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021).

Peu de travaux francophones étudient la mobilisation autonome des jeunes par le biais d'organisations les représentant. La littérature scientifique a éclairé plutôt les mouvements en Angleterre et en Irlande (Evans, 2013 ; Stein, 2011), en Norvège (Follesø, 2004) et au Canada anglophone (Manser, 2011). Ces organisations créées par les jeunes eux-mêmes ont « une double fonction de représentation des usagers auprès des pouvoirs publics et de conseils et d'assistance à ceux qui s'adressent à elles » (Derville et Rabin-Costy, 2011, p. 97).

S'appuyant sur 20 entretiens auprès de jeunes Québécois, âgés entre 16 et 35 ans, et 23 jeunes Français, âgés de 21 à 32 ans, tous impliqués à différents niveaux dans des organisations ou collectifs d'anciens placés, sur des observations de terrain ainsi que sur le recueil de documents issus de ces organisations, cette recherche franco-québécoise (Lacroix et al., 2020) tente de saisir tout d'abord comment et pourquoi ces jeunes sortant de placement sont amenés à s'engager dans des organisations d'entraide et comment ces formes collectives d'engagement peuvent les soutenir dans leur processus d'autonomisation vers l'âge adulte. Cette solidarité entre pairs au sein des organisations d'entraide permet aux jeunes d'acquérir des connaissances sur leurs droits sociaux ainsi qu'un soutien social et un espace dans lequel ils peuvent donner du sens à leurs expériences difficiles de transition vers la vie adulte sans soutien familial. Cette communication tente également de décrire le travail de mobilisation pour faire entendre leurs voix dans l'espace public et changer les politiques publiques les concernant. En effet, ces dernières années, les jeunes sortant de placement ont joué un rôle majeur dans la mise à l'agenda des problèmes publics qui les concernent, notamment sur les difficultés de logement à la sortie, d'insertion professionnelle, de continuité dans les études. Ils revendiquent en particulier l'extension de droits spécifiques au début de l'âge adulte (obligation du contrat jeune majeur en France pour l'ensemble des jeunes, création de dispositifs d'aide spécifique après 18 ans au Québec).

## **Bibliographie**

- Anesm, 2014, *L'expression et la participation du mineur, de ses parents et du jeune majeur dans le champ de la protection de l'enfance*, Protection de l'enfance, Recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Becquet V., Goyette M., 2014, « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14 (<http://sejed.revues.org/7828>).
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021, *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*, rapport, 552 p. + annexe.
- Derville G., Rabin-Costy G., 2011, *Maxi fiches — La protection de l'enfance*, Paris, Dunod.
- Greissler E., Lacroix I., Morrissette I., *Penser l'engagement des jeunes « en difficulté ». Leurs expériences à partir des milieux de vie*, Québec, PUQ.
- Evans H., 2013, « The impact of organisations representing children and young people in public care in the United Kingdom », *Dialogue In Praxis*, p. 59-72.
- Follesø R., 2004, *User or used ? The organization for youth in care : An analysis of an interest organization's encounter with the present child welfare*, Norwegian University of Science and Technology, Trondheim.
- Lacroix I., Vargas Diaz R., Leclair-Mallette I.-A., Goyette M., Frechon I., 2020, *Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide*, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude.
- Manser L., 2011, « The courage to become », in Bird, F., Westley, F., *Voices from the Voluntary Sector : Perspectives on Leadership Challenges*, University of Toronto Press Incorporated, Toronto.
- Stein M., 2011, *Care Less Lives the story of the rights movement of young people in care in England*, National Care Advisory Service, London.

## **Présentation des auteurs**

Isabelle Lacroix, chargée de recherche à l'Institut National de la jeunesse et de l'Éducation populaire.

Martin Goyette, professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique.

Rosita Vargas Diaz, professeure adjointe à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval.